AngelEye by FireAngel

MANUEL UTILISATEUR DES DÉTECTEURS DE FUMÉE OPTIQUES AE6615-FR & AE6620-FR

TESTEZ VOTRE DÉTECTEUR CHAQUE MOIS

Pour une alerte la plus précoce possible, il est recommandé d'installer des détecteurs de fumée dans toutes les pièces où la température est comprise entre 4 et 38 °C. Toute exposition prolongée à des températures hors de cette plage aura pour effet de réduire la durée de vie du produit.

Les détecteurs de fumée optiques AE6615-FR et AE6620-FR conviennent pour détecter des incendies lents couvants. Tout comme d'autres détecteurs de fumée, ils sont enclins aux fausses alarmes provoquées par la vapeur. Il ne faut donc pas les installer à proximité d'une salle de bains.

A des fins de conformité, vérifiez les réglementations locales relatives aux bâtiments et aux incendies pour votre habitation.

CONSERVEZ CE MANUEL UTILISATEUR EN LIEU SÛR ET PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT. Si le détecteur que vous installez doit être utilisé par un tiers, remettez ce mode d'emploi, ou sa copie, à l'utilisateur final.

© FireAngel Safety Technology Limited
Vanguard Centre, Coventry CV4 7EZ, Royaume-Uni.

Support technique :
En ligne : www.fireangeltech.com/support
E-mail : supporttechnique@fireangeltech.com
Téléphone : 0800 940 078
www.angeleye.com

Remarque : ce manuel utilisateur est également disponible en caractères plus grands et dans d'autres formats. Veuillez nous écrire à l'adresse supporttechnique@fireangeltech.com

1. POSITIONNEMENT

Dans quelle pièce le détecteur doit-il être installé ?
Les détecteurs de fumée AE6615-FR et AE6620-FR conviennent pour les paliers, halls d'entrée, chambres, salons et salles à manger.

Ces détecteurs de fumée conviennent pour être installés dans les mobile-homes, camping-cars et caravanes. Ces détecteurs de fumée ne sont pas conçus pour une utilisation non résidentielle, commerciale ou industrielle quelconque, ni pour toute utilisation autre que celle décrite.

Où dans la pièce le détecteur doit-il être installé ?
Les détecteurs de fumée doivent être installés au plafond à 30 cm minimum des luminaires et des murs.

Il est recommandé de les positionner le plus au centre possible de la pièce. Ils doivent être positionnés à 60 cm maximum à la verticale du point le plus haut de la pièce.

Lors de l'installation d'un détecteur de fumée sur un mur, le haut de l'élément de détection doit être situé entre 15 cm et 30 cm du plafond et à au moins 30 cm d'un mur voisin.

En cas de doute, les emplacements des détecteurs doivent être conformes à la norme BS 5839 : Partie 6 ou aux réglementations de la construction applicables.

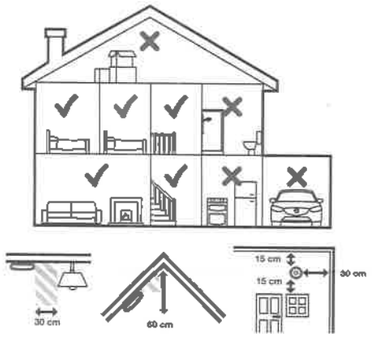

2. INSTALLATION

Étape 1 : AE6615-FR Détecteur à piles remplaçables uniquement

Le détecteur requiert des piles AA : retirez la plateforme de montage du détecteur en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et insérez les piles (faire correspondre le + avec le +). Cela active le détecteur.

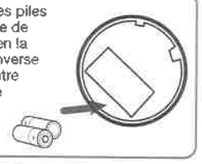

NOTE : pour le modèle AE6620-FR, le détecteur doit être installé sur sa plateforme de montage afin de pouvoir déclencher une alerte. Pour le modèle AE6615-FR, l'installation des piles active le détecteur.

Après l'activation, le voyant lumineux LED rouge à l'avant du détecteur doit clignoter une fois toutes les 40 secondes (environ) pour indiquer que le détecteur fonctionne.

La séquence sonore du test d'alarme est : 3 bips suivis d'une pause de 1,5 secondes, puis 3 bips. Le voyant lumineux clignote une fois par seconde.

Étape 2 : installation de la plateforme de montage – Détecteurs AE6615-FR et AE6620-FR

1. Percer des trous dans le plafond (ou le mur) en les positionnant à l'aide du gabarit en bas de la page et fixer la plateforme de montage à l'aide des vis fournies.

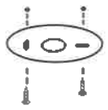

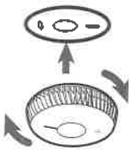

2. Placer le détecteur contre la plateforme de montage puis le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

3. Appuyer sur le bouton Test / 🔈 afin de tester le détecteur.
L'alarme retentit à un niveau sonore réduit.
Pour entendre l'alarme à plein volume*, appuyer deux fois sur le bouton Test / 🔈.

*85 dB à 3 m

3. ENTRETIEN

1. Tester le détecteur une fois par mois.
Les occupants peuvent tester l'alarme en appuyant sur le bouton Test / 🔈.

2. Passer l'aspirateur sur le détecteur tous les 3 mois.

3. Ne pas utiliser d'agents nettoyants ou de solvants.

4. Ne pas peindre le détecteur.

5. Remplacer le détecteur tous les 10 ans.

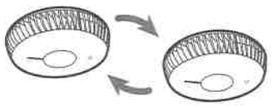

N'utiliser aucune autre méthode de test que celle décrite dans ce manuel.

Il ne faut pas modifier le détecteur, cela pourrait créer un risque de choc électrique ou de dysfonctionnement !

4. SIGNAL DE PILE FAIBLE

Lorsque la ou les piles du détecteur sont faibles, le détecteur bippe et le voyant lumineux rouge de fonctionnement clignote une fois toutes les 40 secondes. Vous devez remplacer le détecteur ou les piles dans les 30 jours.

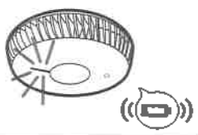

1. Pour les détecteurs AE6615-FR à piles remplaçables

1. Tourner délicatement le détecteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer l'appareil de la plateforme de montage.

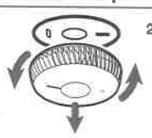

2. Remplacer les piles immédiatement (dans les 30 jours).

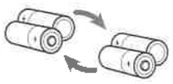

3. Toujours tester le détecteur après remplacement des piles.

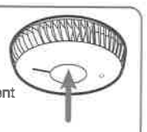

Les détecteurs AE6615-FR requièrent 2 piles AA. Au cours d'une utilisation standard, les piles ont une durée de vie d'environ cinq ans. **ATTENTION :** le bon fonctionnement du Détecteur est assuré par l'utilisation d'une des piles suivantes : Energizer E91 Alcaline, Duracell AA MN1500 Alcaline, GP AA GN15A Alcaline, Energizer AA L91 Lithium.

2. Pour les détecteurs AE6620-FR à batterie scellée

1. Tourner délicatement le détecteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer l'appareil de la plateforme de montage.

2. Remplacer le détecteur immédiatement* (dans les 30 jours).

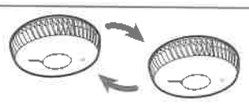

* Si votre détecteur AE6620-FR est sous garantie, contacter le Support Technique.

5. INDICATION DE DYSFONCTIONNEMENT

1. En cas de panne, le détecteur émet deux bips et la LED rouge clignote deux fois toutes les 40 secondes.

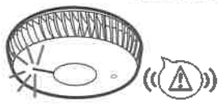

2. Si votre détecteur est sous garantie, contactez le Support Technique.

3. Si votre détecteur n'est plus sous garantie, remplacez-le immédiatement.

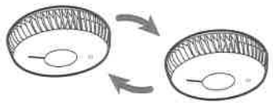

Indicateurs de statut : en cas de défaut, votre détecteur de fumée affiche les indicateurs de défauts suivants.

	Séquence sonore	Séquence du voyant lumineux LED	Action requise
Pile faible	1 bip / 40 secondes	1 clignotement / 40 secondes	AE6615-FR : remplacer les piles. AE6620-FR : remplacer le détecteur dans les 30 jours
Défaut	Double bip / 40 secondes	Double clignotement / 40 secondes	Incapacité à donner l'alerte : remplacer l'appareil immédiatement
Fin de vie	Triple bip / 40 secondes	Triple clignotement / 40 secondes	Incapacité à donner l'alerte : remplacer l'appareil immédiatement

6. FONCTION SILENCE

GN5917R7

En cas d'incendie, votre détecteur émet une séquence de 3 bips en continu et le voyant lumineux LED clignote une fois par seconde.

1. Appuyer sur le bouton Test/ 🔈.

2. L'alarme sonore s'arrête pendant 10 minutes et le voyant lumineux LED rouge continue à clignoter.

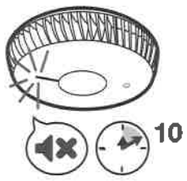

Les détecteurs de fumée peuvent réagir aux fumées de cuisson ou à d'autres situations non urgentes. Votre détecteur est doté de la technologie « Silence ». En cas d'alerte intempestive avérée, vous pouvez temporairement désactiver le son en appuyant sur le bouton Test / 🔈. Le voyant lumineux LED continue à clignoter une fois par seconde pour indiquer qu'il est en mode Silence. Votre détecteur repasse automatiquement en mode normal après 10 minutes.

NE JAMAIS IGNORER UNE ALERTE. Tout déclenchement de l'alarme est un avertissement d'une situation potentiellement dangereuse. Il ne faut pas l'ignorer. Ignorer une alerte peut entraîner des blessures, voire un décès. Si le détecteur de fumée se déclenche et que la source de la fumée n'est pas évidente, évacuer immédiatement les lieux.

7. FONCTION SLEEP EASY™

Si le double bip de signal de " Pile faible " se déclenche durant la nuit, le détecteur peut être mis en sourdine afin de ne pas troubler votre sommeil.

1. Appuyer sur le bouton Test/ 🔈.

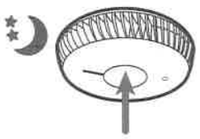

2. Le détecteur devient silencieux pendant 8 heures mais la LED rouge continue de clignoter.

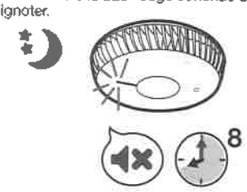

3. Remplacer le détecteur ou les piles le jour suivant (voir " Signal de pile faible ").

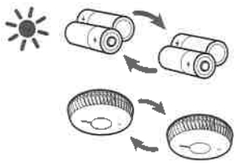

Agissez dès que possible pour assurer votre protection en cas d'incendie. En mode Sleep Easy votre détecteur continue de détecter la fumée, mais vous devez remplacer le détecteur ou les piles dans les 30 jours.

- Pour un détecteur AE6615-FR signalant des piles faibles, remplacez les piles dès que possible. Une fois les piles remplacées, la fonction Sleep Easy est désactivée pendant 30 jours.
- Pour un détecteur AE6620-FR, la pile est scellée et donc non remplaçable. Remplacez le détecteur. Si le dispositif est encore sous garantie, contactez notre équipe Support Technique.

NOTE : vous pouvez mettre en sourdine votre appareil 10 fois au maximum. VOTRE DÉTECTEUR NE PEUT PAS ÊTRE PASSÉ EN MODE SILENCE S'IL INDIQUE UN DÉFAUT OU UNE FIN DE VIE.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Si le détecteur de fumée ne sonne pas pendant le test :	• S'assurer que le détecteur est activé. • Lors d'un test après la première installation, attendre quelques secondes pour que le détecteur soit opérationnel. • Pour entendre le détecteur à pleine puissance sonore, appuyer 2 fois sur le bouton Test / 🔈. • Si le détecteur a été désactivé et est en mode à sensibilité réduite, il ne peut pas être testé. Attendre 15 minutes, puis réessayer. • Pour un détecteur AE6615-FR, remplacer les piles.
Si le détecteur de fumée s'active et qu'il s'agit d'une fausse alerte avérée :	• Vérifier l'emplacement du détecteur de fumée. • Nettoyer le détecteur de fumée.
Si le détecteur de fumée retentit de manière inhabituelle ou émet des bips intermittents :	• Vérifier l'emplacement du détecteur de fumée. • Nettoyer le détecteur de fumée. • Vérifier que le détecteur de fumée est bien la source de ces bips ; s'assurer que le bruit ne vient pas d'un autre détecteur.
Si des alertes intempestives se produisent fréquemment :	• Vérifier l'emplacement du détecteur de fumée. • Nettoyer le détecteur de fumée.
En cas de signal de Défaut ou de Fin de vie :	• Remplacer le détecteur immédiatement.

À titre de référence pour le Support Technique, veuillez noter le numéro de lot et la date d'installation du détecteur ci-après :

Numéro de lot : X X X X X X - X X X X X X X

Date d'installation : X X / X X / X X X X

GARANTIE & MISE AU REBUT

FireAngel Safety Technology Limited garantit à l'acheteur initial que son détecteur de fumée est exempt de tout défaut materiel et de fabrication dans le cadre d'une utilisation domestique et dans des conditions normales, pour une période de 10 (dix) ans à compter de la date d'achat (ne couvre pas les piles remplaçables du modèle AE6615-FR). À condition que le produit soit retourné au revendeur avec la preuve d'achat datée, FireAngel Safety Technology Limited accepte de remplacer gratuitement l'appareil, à sa discrétion, pendant la période de 10 (dix) ans à partir de la date d'achat. La garantie sur tout remplacement de détecteur AE6615-FR ou AE6620-FR durera jusqu'à la fin de la période de garantie d'origine concernant le détecteur acheté initialement (soit à partir de la date d'achat initiale et non à compter de la date de réception du produit de remplacement). FireAngel Safety Technology Limited se réserve le droit de fournir un autre produit similaire à celui qui doit être remplacé si le modèle d'origine n'est plus disponible ou n'est pas en stock. Cette garantie s'applique à l'acheteur initial à partir de la date de l'achat initial et n'est pas transférable. Une preuve d'achat datée est requise.

Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un démontage, d'abus ou d'un manque de soin raisonnable relatif au produit, ou d'utilisations non conformes au manuel utilisateur. Elle ne couvre pas les événements ou les conditions en dehors du contrôle de FireAngel Safety Technology Limited, tels que des cas de force majeure (incendie, conditions climatiques défavorables, etc.). Elle ne s'applique pas aux magasins de détail, aux centres de service, aux distributeurs ou aux agents. FireAngel Safety Technology Limited ne reconnaît aucune modification à la présente garantie apportée par des tiers.

FireAngel Safety Technology Limited décline toute responsabilité en cas de dommages accessoires ou indirects dus au non-respect des clauses expresses ou implicites de la garantie. Sauf dans la mesure où cela est interdit par la loi en vigueur, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier est limitée à une durée de 10 (dix) ans.

Cette garantie n'affecte pas vos droits statutaires. Sauf en cas de décès ou de dommages corporels, FireAngel Safety Technology Limited ne peut être tenue responsable de toute perte d'utilisation, de tout dommage, de tout coût ou toute dépense concernant ce produit ou de tout dommage indirect, ou d'une perte consécutive, de dommages ou de frais encourus par vous ou tout autre utilisateur de ce produit.

MISE AU REBUT

Les produits électriques usagés ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Le détecteur est parfaitement adapté au processus de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Procéder au recyclage dans les installations existantes. Consulter l'autorité locale compétente, votre détaillant ou contacter notre équipe de support technique pour en savoir plus sur le recyclage et la mise au rebut, car des variantes peuvent exister localement. Les piles remplaçables doivent être retirées avant d'éliminer le détecteur. Les piles et le détecteur doivent être mis au rebut conformément à la réglementation locale.

Ne pas tenter d'ouvrir. Ne pas brûler.

L'emballage de ce produit doit être collecté en vue de sa valorisation, soit en déchèterie, collecte collective ou rapporté au point de vente. Nos distributeurs français adhèrent à l'éco-organisme Eco-systèmes pour le détecteur et Eco-emballages pour l'emballage.

CE 22 1116
EN 14604:2005 +AC:2008
Dispositifs détecteurs de fumée
FSTDOP21006

NF AFNOR CERTIFICATION DAAF www.marque-nf.com

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste de sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN14604 en regard du règlement N° 305/2011 relatif aux produits de construction.

AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint Denis Cedex
Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00
Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00
Sites internet : www.afnor.org et www.marque-nf.com
Email : certification@afnor.org

Pour la France uniquement : la marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumées (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlée par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-DAAF atteste la conformité de ce produit au référentiel de certification NF292.

En cas de questions relatives à ce produit vous pouvez téléphoner au 0800 940 078

Fonctionnalités certifiées par la marque NF				
	AE6615-FR		AE6620-FR	
Installation	☑ Mur	☑ Plafond	☑ Mur	☑ Plafond
Fonctionne avec	☑ Pile incluse	☐ Secteur	☑ Pile incluse	☐ Secteur
Autonomie de la pile	5 ans	☐ Scellée non remplaçable	10 ans	☑ Scellée non remplaçable
Témoin lumineux d'alarme	☑ OUI	☐ NON	☑ OUI	☐ NON
Prévu pour l'installation en mobile home / caravane / camping-car	☑ OUI	☐ NON	☑ OUI	☐ NON
Mise en pause de l'alarme sonore	☑ OUI	☐ NON	☑ OUI	☐ NON
Mise en pause de l'indication sonore pile en fin de vie	☑ OUI	☐ NON	☑ OUI	☐ NON